

PERMANENCES DES ÉLUS

Robert BODIGUEL, Maire : *samedi de 9h à 10h et sur rdv*
Jean-Michel CROGUENNEC, Adjoint Finances, Communications, Animation, Patrimoine, culture *sur rdv*
Marie BIRIEN, Adjointe Urbanisme, Travaux en agglomération : *jeudi de 10h30 à 12h*
Gérard POULIQUEN, Adjoint Bâtiments, Voirie rurale, Agriculture, Personnel des services techniques : *vendredi de 11h à 12h*
Juliette Le ROUX, Adjointe Affaires sociales - CCAS : *lundi de 10h30 à 11h30*
Jean-Paul CONSEIL, Adjoint Associations, Écoles, Enfance-Jeunesse *sur rdv*

ETAT-CIVIL

NAISSANCES:

21/05/2020: Eléonor QUEGUINER au foyer de Maxime QUEGUINER et Clémence PETIT, domiciliés à Guiclan, 8 Kerlaviou.

09/06/2020: Ulysse VIGOUROUX au foyer de Benoît VIGOUROUX et Mathilde HAYOUN, domiciliés à Guiclan, 2 rue San Dodu.

DÉCÈS:

29/05/2020: Nicole MOREAU, retraitée, 69 ans, domiciliée à Guiclan, 11 Venelle Prat ar Feunteun, épouse de Louis MARC, est décédée à Crozon.

10/06/2020: André TREGOUËT, retraité, 92 ans, domicilié à Guiclan, Saint-Jacques, est décédé à Saint-Jacques.

17/06/2020: Joséphine LARVOR, retraitée, 88 ans, domiciliée à Guiclan, 8 rue du Patronage, veuve de Auguste BERNARD, est décédé à Saint-Jacques.

MISE EN PLACE D'UN PANNEAU À LA SORTIE DE LA VOIE EXPRESS VENANT DE MORLAIX.

Afin d'éviter les indications « sauvages », notre équipe technique vient de poser un panneau grillagé afin d'y positionner des affiches.

Près de ce panneau, la commune a décidé de mettre en place un mât (de 2.5m à 3m de haut) supportant des panneaux indicateurs de dimension de 1.2m de long sur 0.3m de hauteur. Le support, permettra d'indiquer la direction des établissements qui le souhaitent, en reprenant leurs noms et leurs logos, en sérigraphie. Le coût du mât et son installation seront à la charge de la commune, celui du panneau sérigraphié, à la charge de l'établissement intéressé pour un montant de moins de 100€.

Si vous êtes intéressés, merci d'en faire part **avant le 24 juillet 2020** auprès de M. Jean-Michel Croguennec, adjoint à la communication au **06 64 35 63 75**.

INFORMATIONS MUNICIPALES

LOCATION SALLE DU TRISKELL

Il est de nouveau possible de louer le Triskell, mais en respectant un certain nombre de consignes nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 :

- Respecter les gestes barrières.
- Les usagers de plus de 11 ans doivent porter un masque.
- Les personnes accueillies ont une place assise.
- Une distance minimale d'un siège est laissée entre les sièges occupés par chaque personne ou chaque groupe de moins de dix personnes venant ensemble ou ayant réservé ensemble.
- L'accès aux espaces permettant des regroupements est interdit (bar).
- Pas de bal.

Toutes les personnes louant le Triskell, devront signer une attestation dans laquelle elles s'engagent à respecter ces consignes.

ÇA SE PASSE SUR GUICLAN EN JUILLET

Mercredi 15 juillet	Municipalité et Marcheurs de la Penzé	Place la Mairie	Randonnée nocturne
Dimanche 26 juillet	St Jacques Animation	Saint Jacques	Pardon
Mardi 28 et Mercredi 29 juillet	Municipalité	Parking derrière la mairie	Cirque

LE PROGRAMME DU PARDON DE ST JACQUES

- 10h30 Messe en plein air (si météo favorable) suivi de la procession en respect des règles sanitaires en vigueur à cette date.
- 11h30 Apéritif
- 12h Repas au centre missionnaire sur réservation (**contact : 02.98.68.65.11 ou 02.98.68.65.09**)

Les règles sanitaires actuelles ne nous permettent pas pour l'instant d'organiser l'étape de la Ronde Finistérienne l'après midi, **la course cycliste est reportée 6 septembre 2020 à 15h**, nous apporterons plus de précisions ultérieurement



ENFANCE/ JEUNESSE ET PETITE ENFANCE

RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

Avis aux retardataires

Le formulaire d'inscription à la cantine et à la garderie pour l'année scolaire 2020-2021 est à déposer au plus vite à la mairie de Guiclan.

HALTE GARDERIE ITINÉRANTE : 1000 PATTES



La halte garderie sera fermée du lundi 3 août au 26 août. Réouverture le jeudi 27 août sur site.

VOTRE MSAP VOUS INFORME

Compte tenu des besoins du territoire, la MSAP a ouvert ses portes sur RDV mais un accueil est assuré et en fonction des besoins un espace numérique est ouvert.

Les horaires d'ouverture sont : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

- Téléphone : 02.98.68.67.60



INFORMATIONS DIVERSES

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis le 3 juin 2020, la bibliothèque est réouverte suite au confinement en respectant des consignes (port du masque obligatoire, 3 adultes uniquement en même temps, mise en quarantaine des livres).

Depuis le 2 juillet 2020, les enfants peuvent venir **uniquement lors de la permanence du jeudi de 16h30 à 18h30.**

DÉGATS SUR LES CULTURES

Suite aux dégâts commis par les choucas, la Chambre d'agriculture du Finistère demande aux agriculteurs de remplir un formulaire de constatation de dégâts.

Même sans indemnisation à la clé, il est important que les agriculteurs touchés puissent déclarer et surtout chiffrer les dégâts occasionnés afin de permettre d'appuyer les demandes de dérogation (pour le choucas) et de classement en tant qu'espèce nuisible pour les autres animaux.

Le document une fois complété doit être transmis à la chambre d'agriculture. Le formulaire est à remplir en ligne à l'adresse suivante :

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdGzpUQveOv7dEyOJxtBNsDzw4qMiPd9CnPr0-zuYNQ5Gxcgw/viewform>

Durant la séance du 25 juin 2020, le conseil municipal a pris une motion :

-Demandant la réalisation d'une étude de la population des choucas dans le département du Finistère.

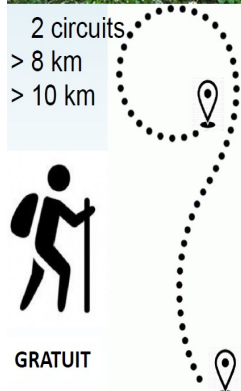
-Demandant que l'espèce devienne d'ores et déjà chassable pour une durée de 2 ans afin de pouvoir réguler sa population exponentielle.

Cette motion sera transmise aux services de l'État et aux sénateurs et députés.

COLLECTE DE TEXTILE ABI29

Nous vous informons que les collectes de textiles (les bornes blanches) ont repris depuis le 1er juillet 2020. Nous vous invitons à venir déposer vos vêtements, chaussures (liées par paires), linges de maison, sacs à main et peluches au point de collecte situé aux services techniques rue de Kermat
Merci de ne pas déposer de sacs à leurs pieds.

GUICLAN RANDONNÉE NOCTURNE



DÉCOUVERTE DE LA VALLÉE DE LA PENZÉ

Mercredi 15 juillet 2020

Mercredi 12 août 2020

RDV à 20h place de la mairie

Pot de l'amitié à l'arrivée

Organisé par la Municipalité et les marcheurs de la Penzé.

Les règles de distanciation seront de rigueur, par groupe de 10 personnes maximum, comme l'impose la loi pour l'instant.



INFORMATIONS DIVERSES

TRANSPORT SCOLAIRE-LANDIVISIAU-MORLAIX-SAINT POL DE LÉON-SAINT THÉGONNEC

La rentrée 2020-2021 sera marquée par plusieurs évolutions importantes. À compter de la rentrée 2020, la Région Bretagne met en place une tarification scolaire harmonisée pour les quatre départements bretons. Cette tarification s'applique pour tous les modes de transport (train TER, car, bateau) pour les élèves demi-pensionnaires et internes utilisant le réseau BreizhGo.

Pour l'année scolaire les familles paieront 120€ pour le 1er et 2e enfants transportés puis 50€ pour le 3e. La gratuité s'appliquera à partir du 4e enfant. Les internes bénéficieront d'un tarif à 90€ pour être transportés en car et bateau et paieront 120€ pour être transportés en train.

Suite à la pandémie du COVID 19 et au ralentissement d'un grand nombre d'outils de production, la Région Bretagne a dû prendre des mesures exceptionnelles afin de préparer au mieux la rentrée scolaire.

Nouvelle procédure d'inscription

Les inscriptions au transport scolaire pour l'année 2020-2021 devront s'effectuer exclusivement en ligne et avant le 15 juillet 2020 sur le site: <https://www.breizhgo.bzh/transports-scolaires/finistère>

Pour répondre à toutes les questions des familles un numéro unique et gratuit est mis en place : 02 99 300 300. Plus d'informations sur quiclan.fr

CC PAYS DE LANDIVISIAU

LE TRI SE SIMPLIFIE

Depuis le 1er juillet 2020, le geste du tri devient plus simple sur tout le Finistère !

Vous pouvez dorénavant, déposer dans votre poubelle individuelle à couvercle jaune TOUS vos emballages ménagers sans distinction.

Désormais, n'hésitez plus...

TOUS les emballages, se trient bien vidés, en vrac - sans sac - et non emboîtés !

Les emballages en verre, eux sont toujours à déposer dans le conteneur de tri sélectif vert.

Attention : Ces consignes prévalent désormais sur les consignes nationales (notamment celles présentes sur les emballages).

Si vous avez une question, vous pouvez contacter l'ambassadrice du tri au 02 98 68 42 41 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h ou par mail : environnement@pays-de-landivisiau.com

Pour plus d'information, vous pouvez consulter notre site internet www.pays-de-landivisiau.com/le-tri/consigne-de-tri ou celui des consignes de tri : www.consignesdetri.fr



Transport scolaire BREIZHGO

Inscrivez-vous en ligne sur breizhgo.bzh à compter de la fin mai 2020

Simple & rapide

breizhgo.bzh

Nouveauté 2020



BAC MAN NOUVEAU

TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS SE TRIENT

JUSQU'A PRÉSENT



NOUVEAUTÉS

UN EMBALLAGE DANS LE BAC DE TRI

A VOUS DE JOUER !

Triez, même les petits plus

Capsules de café, blister de médicaments vides, emballages de chocolat...

WWW.PAYS-DE-LANDIVISIAU.COM | 02 98 68 42 41

FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE EN PARTANT EN VACANCES

Si vous partez en vacances cet été, quelques gestes simples vous permettront de faire des économies d'énergie. Vous pouvez notamment couper votre ballon d'eau chaude si vous vous absentez plus de 4 jours. Si vous ne partez qu'un long week-end, inutile de réaliser cette opération car dans ce cas l'énergie nécessaire pour réchauffer l'eau à votre retour sera supérieure à celle du maintien en température. Il en va de même pour votre congélateur et réfrigérateur. Au passage, une fois dégivrés ils consommeront moins d'électricité lorsque vous les remettrez en route.

VACANCES : ÉTEIGNEZ LES VEILLES DES APPAREILS ÉLECTRIQUES

Vous partez en vacances cet été ? En plus de débrancher vos appareils de froid et votre ballon d'eau chaude, pensez aux veilles de vos appareils électriques. Ordinateur, téléviseur, box, micro-ondes... beaucoup d'appareils continuent de consommer de l'électricité même lorsqu'ils ne sont pas allumés ! Vous avez peut-être une multiprise à interrupteur, ce qui vous permettra de tout couper en même temps ; sinon il faudra les débrancher un par un. Au-delà de l'économie engendrée, cette action simple permettra d'éviter les risques de surtension ou de pannes liées aux orages par exemple. En revanche, laissez votre VMC branchée, celle-ci est nécessaire pour maintenir un air sain à l'intérieur de votre logement.

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit sur vos projets de construction, rénovation thermique et énergies renouvelables. Plus d'infos au 02-98-15-55-47, sur www.heol-energies.org et sur les réseaux sociaux.

SERVICES DE SANTÉ



Pharmacie de Guiclan
Nicolas BONNET 1 rue du stade 29410 GUICLAN

Horaires d'ouverture :
Lundi au vendredi : 9h00-12h30 et 14h00-19h15 - Samedi : 9h - 12h30

Contacts : Tel. 02.98.24.06.94 - Fax. 09.74.71.88.35 -
pharmaciebonnet@guiclan.com



Cabinet Kinésithérapeute/ Ostéopathe
M. Lionel ARZUR, kinésithérapeute - 12 place de l'église 29410 GUICLAN
Rendez-vous au 06.59.85.91.94

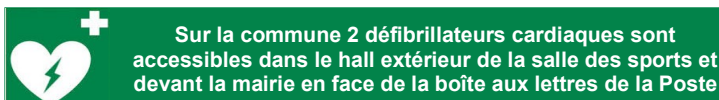
MAISON MÉDICALE : 4 rue du stade 29410 GUICLAN
► **Médecins généralistes** Dr Tiphaine GARDIER -
Dr Gaëlle DESFRANCOIS
Rendez-vous : par internet ou par téléphone au 02.98.19.26.06
Samedi matin sans rendez-vous de 9h00 à 12h00

► **Cabinet infirmier** PORZIER - MARTIUS - KERRIOU
Rendez-vous par téléphone : 02.98.79.65.34 ou 06.81.04.29.48

► **Ostéopathe** Elise LE ROUX, Ostéopathe DO, consulte sur rendez-vous
Prise en charge des adultes, enfants et nourrissons.
Rendez-vous et renseignements par téléphone au 06.01.82.55.25

► **Psychomotriciennes**
Lucie MENANT, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.45.89.87.01
Clémence GUEGUEN, psychomotricienne DE : rdv et renseignements au 06.75.49.77.97
Prise en charge du nourrisson à la personne âgée

► **Orthophoniste** Anaïs PAUL, Orthophoniste : rdv et renseignements par téléphone au 07.68.97.12.78



MÉMENTO

► SERVICES MUNICIPAUX

► Mairie / Accueil du public :

Lundi mercredi jeudi : 9h à 12h et de 13h30 à 17h00
Vendredi fermeture à 16h30.
Mardi samedi : 9h /12h
02 98 79 62 05 Fax 02 98 79 67 30
Courriel : communedeguiclan@orange.fr
Site : www.guiclan.fr



► Agence Postale Communale

02 98 79 62 29 Du lundi au samedi de 9h à 11h30.



► ADMR du Haut-Léon

St Pol de Léon : 8h30-12h30 et 13h30-18h00 :
Renseignements et RDV au 02 98 19 11 87

► Conciliateur 02 98 68 00 30

M. FLEURY permanences à la mairie de Landivisiau 1er lundi et 2ème samedi de chaque mois de 9h à 12h sur RDV.

► Bibliothèque municipale 02 98 79 48 24

Ouverture au public : Lundi 14h-16h30/ Jeudi 16h30-18h30/ Mercredi-samedi de 10h-12h
mail : b.municipaledeguiclan@orange.fr

► Restaurant scolaire 09.62.57.74.92

► Garderie municipale 02 98 79 46 66

Ouverture le matin à partir de 7h15 et le soir de 16h30 à 19h00.

► CLSH « Les Grimoyes » 02 98 79 48 96

Ouvert le mercredi et pendant les vacances scolaires.

► Animation jeunesse 06 77 75 81 17

Ouvert pendant les vacances scolaires.

► Halte garderie itinérante

«1000 pattes» 06 64 22 28 14

La halte garderie (enfants de 3 mois à 6 ans), accueil à la journée de 8h30 à 17h30

► RPE (Relais Petite Enfance)

Courriel : rpe.paysdelandi@gmail.com
Informations et rdv au 02 98 24 97 15
Guiclan : 1 temps d'éveil /mois le vendredi.

► Mission locale 02 98 68 67 64

Permanence à la Maison de l'Emploi à Landivisiau, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Courriel : économie@pays-de-landivisiau.com

► Service Eau et Assainissement de Morlaix Communauté (Za la Boissière Morlaix)

Accueil du public Lundi au jeudi 9h/12h; 14h/17h
Vendredi 9h/12h; 14h/16h
0806 090 010 (n° azur)

► Ouverture des déchetteries (hivers)

BODILIS/ Kervennou 02 98 68 99 99 : du lundi au samedi 8h30 à 12h / 13h30 à 18h30

PLOUGOURVEST / Besmen 02 98 29 59 14 et

SIZUN / Croas-cabellec 02 98 24 15 92 :

les lundi, mercredi, vendredi, samedi 9h à 12h / 14h00 à 18h30 mardi, 14h00 à 18h30. Fermé le jeudi.

► Collecte des ordures ménagères :

Collecte du mercredi :

semaine paire = conteneur habituel
Semaine impaire = conteneur couvercle jaune



Collecte du jeudi (campagne)

semaine paire = conteneur couvercle jaune
Semaine impaire = conteneur habituel

Sortir le conteneur la veille

► CCPL (Communauté de Communes de Landivisiau)

Lundi au vendredi 08h30 à 12h30/ 13h30 à 17h30
02 98 68 42 41



Compte rendu du conseil municipal du jeudi 25 juin 2020

Tous les conseillers municipaux étaient présents à la réunion

1. Désignation des délégués auprès des structures intercommunales

Le conseil municipal désigne les délégués suivants auprès des structures intercommunales.

Organismes	Délégués
SIVOM Voirie Saint Thégonnec	R BODIGUEL Titulaires : G POULIQUEN, D THEPAUT 3 suppléants : M POLARD, K TANGUY, A RIOU
SDEF	Titulaires : R BODIGUEL, JP CONSEIL Suppléants : M BOULANGER, JM CROGUENNEC
Morlaix Communauté (eau et assainissement)	R BODIGUEL, M BIRIEN, D MARREC
Centre National d'action sociale (CNAS)	G QUILLEVERE
Correspondant défense	O RAMPNOUX
Référent sécurité routière	O RAMPNOUX

2. Commission de contrôle des listes électorales

La commission de contrôle est chargée de statuer sur les recours administratifs préalables et s'assurera de la régularité de la liste électorale. Elle est composée de la manière suivante :

Liste	Membres titulaires	Membres suppléants
Engagés pour Guiclan	K TANGUY, M BOULANGER, I JE-ZEQUEL	S SCOUARNEC, S HALLIER, M POLARD
Guiclan Autrement Ecouter, Agir	A T LE GOFF, D THEPAUT	D MARREC, A RIOU

3. Attribution des subventions 2020

Le conseil municipal a attribué les subventions suivantes :

Associations de Guiclan			
Tennis Club	792.70 €	Saint jacques Animations	700.00 €
ASC Handball	7968.00€	Club de l'amitié	350.00 €
FC Guiclan	4685.00€	Ass P'tit chou	300.00 €
Tennis de Table	2277.00€	Trotteurs de la Penzé	200.00 €
Compagnie de l'Arc de la penzé	861.00 €	Société de chasse	600.00 €
APE Ecole publique	3286.00€	F.N.A.C.A.	180.00 €
APEL Ecole du Sacré Coeur	2470.00€	Roch Toul VTT	150.00 €
APE Ecole de Penzé	235.32 €	Gym pour tous	350.00 €
Boule bretonne	150.00 €	Groupe artistique de la Penzé	150.00 €
Associations extérieures			
Handisport	50.00 €	Prévention routière	35.00 €
Association des Maires du Finistère	795.36 €	Groupeement de l'Horn	1500.00 €
Association des maires ruraux du Finistère	100.00 €	Agriculteurs de Bretagne	249.00 €

Etablissements scolaires			
MFR Guiliers	25.00 €	MFR Questembert	25.00 €
MFR Morlaix	75.00 €	Ecole Notre Dames des Victoires (bilingue)	25.00 €
IFAC CCI Brest	125.00 €	IREO Lesneven	25.00 €

A l'unanimité, le conseil municipal a décidé de majorer de 50% les subventions aux associations sportives et de 100 % pour les subventions aux écoles pour compenser les pertes des activités qui n'ont pas pu être réalisées du fait de la crise sanitaire .

4. Attribution des subventions à caractère social

A l'unanimité, le conseil décide d'attribuer les subventions suivantes :

Grain de sel	150,00 €	Association Queffleuth et Belizal	50,00 €
ADAPEI	100,00 €	Secours catholique Landivisiau	100,00 €
Banque alimentaire (denrées)	563,00 €	Association Céline et Stéphane	100,00 €
Présence Ecoute centre hospitalier de Morlaix	50,00 €	Association des amis de Lannouchen	100,00 €
Association Jonathan Pierre Vivantes du finistère et des Côtes d'Armor			50,00 €

5. Jurés d'assises

Afin de dresser la liste préparatoire communale permettant l'établissement de la liste départementale des jurés valable pour l'année 2021, les personnes tirées au sort sont les suivantes : M. Nicolas KERBRAT, M. Jean Noël LE GUEN, Mme Brigitte COTTOUR, M. Fabien LE BIHAN, Mme Mélanie BERTEL, Mme Sophie BRONNEC épouse UGUEN.

6. Programme voirie 2020

Le conseil municipal (15 pour et 4 abstentions) valide le programme voirie 2020 comprenant les routes suivantes : La Poterie, VC 7, Touarc'hen, VC 7 (bois de Kermat), Locmenven, Coat Mez, Rue du stade. Il va être lancé la consultation des entreprises.

7. Changement Porte des services techniques

Afin de remplacer la porte sectionnelle des ateliers techniques, à l'unanimité, le conseil municipal décide de retenir la proposition de l'entreprise Yann MENEZ pour un montant de 3833.72 € HT.

8. Réfection toiture Triskell

A l'unanimité, le conseil municipal décide de refaire le toit du Triskell en enlevant la toile goudronnée usagée et en remettant une couche neuve. Il va être lancé la consultation des entreprises.

9. Nettoyage Aire de stockage de Penhoadic

Le conseil municipal (15 pour et 4 abstentions) est favorable à la réalisation de travaux (broyage des végétaux, élagage et débroussaillage) à l'aire de stockage de Penhoadic par l'entreprise Le Dantec pour un montant de 4500.00 € HT.

10. Construction Pont Bascule

Le conseil municipal (15 pour et 4 abstentions) est favorable à la construction d'un pont bascule à la zone de Kermat. Il va être lancé la consultation des entreprises.

11. Terrains de football

A l'unanimité, le conseil est favorable à la réalisation des travaux sur les terrains de football et retient la proposition de l'entreprise Jo SIMON pour un montant de 9189.00 € HT. Ces travaux se dérouleront en 2 phases.